

CIIE® de B2B Banque

Si vos clients sont à la recherche d'un taux d'intérêts concurrentiel pour les liquidités de leur portefeuille et qu'ils ont choisit de confier la gestion de leurs placements à leur conseiller, le CIIE de B2B Banque peut être la solution idéale.

Le CIIE de B2B Banque est un compte d'épargne en dollars canadiens accessible sur FundSERV et offert uniquement par l'entremise de conseillers financiers agréés. En plus d'offrir un taux d'intérêts concurrentiel, le CIIE de B2B Banque est admissible à l'assurance-dépôt de la SADC¹.

Caractéristiques

- Taux d'intérêts concurrentiel — les taux d'intérêts en vigueur sont accessibles sur b2bbanque.com et sur Cannex.
- Admissible à la couverture de la SADC¹.
- Pas de frais cachés², aucun minimum requis.
- Accès exclusif aux conseillers, via FundSERV.
- Dépôts plafonnés à cinq million de dollars.
- Admissible à un compte non-enregistré ou enregistré, incluant le CELI.
- Pas de période de blocage ou de date d'échéance ; règlement en T+1.
- Commission de suivi annuelle de 25 pb sur la série A (BTB 100).
- Intérêts supplémentaires de 25 pb accordés à vos clients sur la série F (BTB 101)³.
- Offert aux résidents canadiens et aux entreprises enregistrées au Canada.

Vous pouvez télécharger le document d'information destiné aux clients sur b2bbanque.com.
Ce formulaire doit être fourni au client au moment de l'ouverture du CIIE de B2B Banque.

Pour en savoir plus sur le Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Banque, contactez le **1.866.884.9407** ou visitez b2bbanque.com.

Compte d'investissement à intérêt élevé (CIIE)

FAQ – CIIE de B2B Banque

Comment le CIIE de B2B Banque peut-il vous être utile ?

Le CIIE de B2B Banque vous permet d'avoir l'esprit tranquille, et permet à votre client de savoir qu'il bénéficiera toujours d'un taux d'intérêts concurrentiel. Vous serez également en mesure de gérer facilement les comptes de vos clients grâce à FundSERV. Grâce au règlement en T+1, l'argent est accessible rapidement, ce qui permet de saisir d'autres occasions de placement. De plus, vous avez le choix d'obtenir une commission de suivi de 25 pb sur la série A ou de faire bénéficier vos clients d'une augmentation de taux d'intérêts de 25 pb sur la série F.

Comment le CIIE de B2B Banque peut-il être utile à votre client ?

Contrairement aux produits de placement courants, le CIIE de B2B Banque est un compte d'épargne qui protège vos clients des fluctuations des marchés boursiers.

Puisqu'il n'y a pas de période de blocage ou de date d'échéance, le CIIE est accessible en tout temps, ce qui donne aux conseillers la possibilité de saisir rapidement d'autres occasions de placement pour leur client. Puisqu'il n'y a pas de placement minimum ni de frais cachés, le CIIE constitue une solution d'épargne abordable.

De plus, votre client peut rester tranquille, sachant que son placement est admissible à la couverture de la SADC, et qu'il est géré de façon efficace par un professionnel averti de la finance, c'est-à-dire vous.

De quelle façon les intérêts sont-ils versés ?

Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois. La méthode de paiement établie par défaut pour le CIIE de B2B Banque est la suivante : les intérêts sont versés sous forme de distribution dans le CIIE de B2B Banque. Les investisseurs peuvent choisir que leurs intérêts soient versés dans l'encaisse de leur portefeuille, mais dans ce cas, ils ne pourront bénéficier de la capitalisation de ces intérêts.

¹B2B Banque est membre de la SADC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la couverture de la SADC, veuillez visiter le site b2bbanque.com. Vous pourrez y télécharger la brochure *Protection de vos dépôts de la SADC*. ²Le CIIE de B2B Banque n'est assorti d'aucuns frais ; des frais pourraient être imputés toutefois, selon le lieu de tenue de compte. ³La commission de suivi n'est pas offerte sur le CIIE de B2B Banque de la série F. B2B Banque est une filiale à part entière de la Banque Laurentienne du Canada. B2B Banque n'offre aucun conseil de placement aux particuliers ou aux conseillers. B2B Banque n'appuie et n'encourage aucun programme ou stratégie d'investissement. Le CIIE de B2B Banque est offert exclusivement par l'entremise de conseillers financiers accrédités ayant conclu une entente de distribution avec B2B Banque. [®]B2B BANQUE et CIIE de B2B BANQUE sont des marques déposées de B2B Banque.